

## FORMULAIRE DE PRE-DEMANDE DE SUBVENTION OFFRE « HAPPY GAZ »

---

**IDENTITÉ DU DEMANDEUR :**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

TYPE DE BÂTIMENT CONCERNÉ : \_\_\_\_\_

ADRESSE DU BÂTIMENT CONCERNÉ : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

### 1. JE VÉRIFIE QUE JE SUIS BIEN ÉLIGIBLE A L'OFFRE HAPPY GAZ :

- Le bâtiment dans lequel je souhaite faire mes travaux se trouve dans une des 158 communes concernées par l'offre (liste des communes sur [www.te.alsace/happygaz](http://www.te.alsace/happygaz))
- Le bâtiment a été construit il y a plus de 2 ans
- Le compteur de l'installation a un débit  $\leq 10\text{m}^3/\text{h}$

### 2. JE COCHE LE(S) TYPE(S) D'OPERATION(S) QUE J'ENVISAGE DE RÉALISER :

TYPE D'OPÉRATION	MONTANT TOTAL DE L'AIDE	CHOIX
Conversion d'autres énergies vers chaudière THPE <i>Dont branchement offert par GRDF d'une valeur de 500 €</i>	1 000 €	<input type="checkbox"/>
Conversion d'autres énergies vers une PAC hybride gaz <i>Dont branchement offert par GRDF d'une valeur de 500 €</i>	1 500 €	<input type="checkbox"/>
Remplacement d'une chaudière gaz par une THPE	500 €	<input type="checkbox"/>
Remplacement d'une chaudière gaz par une PAC hybride gaz	1 000 €	<input type="checkbox"/>
<b>Souscription d'un Contrat de fourniture gaz vert</b>	<b>200 €</b>	<input type="checkbox"/>

3. MON ARTISAN AGRÉÉ « PROFESSIONNEL DU GAZ » ENVOIE CE PRÉSENT FORMULAIRE A TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE POUR VALIDATION, ACCOMPAGNÉ DU DEVIS.
4. CE PRÉSENT FORMULAIRE VALIDÉ PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE SERA JOINT A LA FACTURE DE MON NOUVEL ÉQUIPEMENT.
5. LES TRAVAUX TERMINÉS, POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION, J'ENVOIE CE FORMULAIRE DE PRÉ-DEMANDE, LE DOSSIER COMPLET (téléchargeable sur [www.te.alsace/happygaz](http://www.te.alsace/happygaz)) ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE.

Fait à .....

Le .....

Signature du demandeur :

### ACCORD DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE (à compléter par Territoire d'Énergie Alsace) :

Fait à .....

Le .....

Cachet de Territoire d'Énergie Alsace :

---

Vous pouvez consulter les détails de cette offre sur le site internet de Territoire d'Énergie Alsace : [www.te.alsace](http://www.te.alsace).

Vu la délibération du Comité Syndical du 19/09/2023 de Territoire d'Énergie Alsace. Offre cumulable.

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'instruction de votre demande d'aide ainsi qu'à des exploitations statistiques. Les destinataires des données sont : les services de Territoire d'Énergie Alsace, les services de GRDF, les organismes partenaires et, le cas échéant, la collectivité locale du lieu du bien concerné. Conformément à cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Territoire d'Énergie Alsace. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.